

Beach tennis

UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ET DE DIVERSIFICATION POUR LES CLUBS

Plusieurs clubs ont profité du développement de l'activité beach tennis pour créer des espaces dédiés à cette discipline. Ces nouveaux lieux de pratique sont devenus incontournables pour ces structures qui ont su se diversifier grâce à une discipline accessible à un large public. Un coût de construction abordable a permis à ces associations d'investir dans ce type d'espace. *Tennis Info* se propose de vous en faire découvrir quelques exemples. Pour ce numéro, focus sur le club des Coqs Rouges Tennis (Gironde/NVA), avec sa présidente, Fabienne Sauquet, qui revient sur cette création.

Entretien

« Être un club innovant et pilote en Gironde »

FABIENNE SAUQUET, PRÉSIDENTE DES COQS ROUGES TENNIS, ÉVOQUE LA GENÈSE DU PROJET, LES TRAVAUX ET LES AVANTAGES D'UN ESPACE BEACH TENNIS POUR LE CLUB.

D'où vient le nom de votre club, les "Coqs Rouges Tennis" ?

Notre célèbre patronage des Coqs Rouges existe depuis 1891. Il a toujours eu pour but de venir en aide à la jeunesse et de faire passer par la pratique d'activités sportives et culturelles les valeurs éducatives, citoyennes, sociales et chrétiennes défendues par l'Association. Les Coqs Rouges sont un lieu de vie, de partage, de tolérance. La vitalité de l'association, son rôle social et éducatif, se manifestent au niveau de toutes ses sections sportives, culturelles, de loisirs et du Pôle Jeunesse.

Comment est né le projet de construire un espace beach tennis ?

La section tennis a été créée en 1967 et s'est affiliée en 1968 à la FFT. En 2014, nous avons fait le constat que l'aire de mini-tennis était délaissée par les moniteurs, principalement en raison du manque d'enfants des catégories relevant du mini-tennis. De plus, la typologie des "mini" terrains ne permettait pas aux adhérents seniors ou adolescents de les utiliser. Dans le cadre de son développement, le club avait engagé depuis des mois une réflexion sur son avenir et sur ces terrains qui formaient un ensemble vieillissant et peu attractif pour les adhérents ou les visiteurs du club. Parallèlement, nous souhaitions donner un nouveau souffle et un nouvel élan au club afin de pérenniser l'emploi de nos deux moniteurs salariés. Dans ce cadre, nous avons émis quatre hypothèses. D'abord, rénover l'aire et la rendre



plus attractive pour la pratique du mini-tennis. Mais la solution n'a pas été retenue car le public du mini-tennis se faisait de plus en plus rare et la concurrence des clubs voisins était très présente. Nous envisagions sinon de transformer l'aire en un nouveau terrain extérieur, mais ça n'aurait pas forcément attiré de nouveaux membres. Nous avons aussi songé à transformer l'aire en salle couverte (1 terrain) : le projet était très intéressant pour le club mais malheureusement beaucoup trop coûteux

(environ 200 000 €). Pour finir, la création d'un espace beach tennis a été évoquée. Cette solution paraissait répondre parfaitement à nos objectifs et nous paraissait susceptible de fidéliser nos adhérents et d'en attirer des nouveaux et/ou complémentaires. C'est elle qui a été retenue.

En quoi ont consisté les travaux ?

Le projet a été réalisé à la fois par les bénévoles de l'association (dépose du grillage, nettoyage de la surface initiale, préparation de l'espace, sable...) et une société spécialisée (entourage en parpaings, clôture...). Les travaux réalisés pour l'ensemble des aires de sable disponibles chez nous aujourd'hui ont été effectués en 3 tranches.

En 2014, nous avons construit 4 terrains à l'emplacement du mini-tennis, pour un montant de 36 000 € (26 000 € pour la partie réalisée par la société spécialisée et 10 000 € d'achat de matériel divers et de location d'engins pour les travaux réalisés par les bénévoles du club, dont environ 5 000 € de sable).

En 2016, nous avons réalisé l'éclairage de ces 4 terrains pour un montant de 30 000 € avec 4 mâts de 11 m + 4 projecteurs de 2 kW (lampes à décharge).

En 2017, une aire de sable non grillagée pouvant accueillir 6 terrains supplémentaires de beach tennis a été réalisée en majeure partie par les bénévoles du club, les dimensions ayant aussi été prévues pour permettre une utilisation par d'autres sports de sable.

Nous disposons donc aujourd'hui de 2 aires de sable et de 10 terrains de beach tennis, dont 4 éclairés permettent une utilisation en soirée.

Quels sont les avantages de la création de cet espace pour l'activité du club ?

Pour nous, dans un premier temps, c'est le fait d'être un club innovant et pilote en Gironde ; de donner un nouveau souffle au club avec une activité en plein essor à cette époque-là et soutenue par la FFT ; enfin, d'être capables d'organiser des tournois de beach tennis et de proposer aux entreprises l'organisation de stages ou de journées inventives.

Dans un deuxième temps, nous y voyons des avantages pour la fidélisation, en permettant aux adhérents de bénéficier d'une nouvelle activité, de proposer une activité supplémentaire à l'ensemble des adhérents des Coqs Rouges et aux vacanciers du Village Vacances Cap France et, enfin, de permettre aux enfants de l'école de tennis de découvrir une nouvelle discipline.

Dans un troisième temps, il est question de développement. On propose aux personnes extérieures au club une cotisation annuelle dédiée à la pratique du beach tennis moins onéreuse que la cotisation tennis classique, ainsi qu'une activité nouvelle aux étudiants du campus universitaire, et une pratique partagée avec le monde du handicap (dans la continuité de ce qui est déjà fait au club).

Dans un quatrième temps, nous y voyons des avantages pour l'animation : animations découvertes autour du beach tennis à Gradignan et tournois homologués.

Enfin dernier avantage, cette création facilite la progression des joueurs en mettant à la disposition des entraîneurs une surface propice à la préparation physique des joueurs du club. ■



Le club dispose aujourd'hui de 10 terrains de beach

Le beach tennis en France, c'est :

- 120 clubs affiliés (dont 96 clubs qui disposent d'un équipement fixe)
- 181 terrains permanents dans les structures fixes
- Une moyenne d'environ 2 terrains par structure fixe (dans l'idéal, la construction d'un minimum de 2 terrains est nécessaire pour le développement de l'activité et faciliter l'organisation des animations, des tournois, des compétitions interrégionales, etc.)

Plus d'info

Si vous aussi vous avez pour projet de créer un espace beach tennis dans votre club, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre ligue.